



AVIS OFFICIEL VOTATIONS DU 30 NOVEMBRE 2025

L'assemblée primaire de la commune municipale de Sion est convoquée le 30 novembre pour se prononcer sur le rejet ou l'acceptation des objets suivants :

Objets fédéraux:

1. *Initiative populaire «Pour une suisse qui s'engage (initiative service citoyen)» (FF 2025 2027);*
2. *Initiative populaire «Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)» (FF 2025 2026);*

Objet cantonaux:

1. Aucun

Objet communal:

1. Aucun

Possibilités de vote

1. Au bureau de vote

Vous pourrez voter au bureau de vote sur présentation de la feuille de réexpédition valant carte civique, soit en utilisant le matériel reçu, soit en utilisant celui à disposition dans les isoloirs.

Le bureau de vote du Casino (Grand-Pont) sera ouvert: **Le dimanche 30 novembre 2025 de 9H00 à 12H00**

2. Par correspondance

L'électeur qui souhaite exercer son vote par la voie postale doit affranchir, sous peine de nullité, l'enveloppe de transmission selon les tarifs postaux en vigueur, puis la remettre à un bureau de poste (art. 14 al. 1 OVC). L'envoi doit parvenir à l'administration communale au plus tard le vendredi qui précède l'élection (art. 14 al. 2 OVC).

3. Vote par dépôt à la commune

Vous aurez aussi la possibilité, plutôt que de la poster, de déposer simplement votre enveloppe de transmission non affranchie dans l'urne installée et scellée au guichet, à la rue de Lausanne 23 selon les modalités suivantes :

Ce dépôt pourra être fait dès le lundi suivant la réception du matériel de vote, chaque jour de 08h00 à 12h00, et de 13h30 à 17h00 jusqu'au vendredi qui précède le scrutin.

En tout état de cause, nous vous invitons lire attentivement les instructions mentionnées sur la feuille de réexpédition valant carte civique.

LA CHANCELLERIE

Sion, Septembre 2025